

# LE TESTAMENT

La question du sort de nos animaux de compagnie après notre départ dans l'autre monde reste cruellement en suspens. Personne ne peut être sûr que ses dernières volontés seront respectées. Par contre chacun sait bien que, quoique l'on fasse, nos animaux si choyés seront coupés définitivement de leur vie affective, de leur cadre familial, de leurs habitudes.

Ainsi certains envisagent-ils, comme un moindre mal, l'euthanasie. Encore que la mise en œuvre ne soit pas si simple. En effet, si l'on ne veut laisser à personne l'accomplissement de cette triste tâche, il faut éviter d'agir trop tôt... alors qu'on peut encore guérir, ou trop tard... lorsque nos forces ne nous le permettent plus. Ou alors, encore une fois, faudra-t-il compter sur les autres ? D'autant que l'euthanasie doit être refusée pour un animal encore jeune et en bonne santé.

Certains d'entre nous s'en tiennent à une règle raisonnable : ne pas prendre de chats ou de chiens, et encore moins de chatons ou de chiots à partir de 75 ans maximum. En espérant que l'on tiendra autant qu'eux.

Une autre solution pratique peut être envisagée : préparer l'intervention de la famille, des amis proches et sincères, pour adopter ou faire adopter nos compagnons. Dans beaucoup de cas, c'est ce qui se passe. Car les promesses sont assurées par l'attachement que ces personnes ont pour nous.

Et enfin, pour ceux qui se retrouvent seul, le don par testament à une FONDATION, par l'intermédiaire d'un notaire, leur semble donner toute garantie légale. On peut y ajouter la charge parallèle confiée à une autre ASSOCIATION par exemple, d'aller visiter les animaux et constater la façon dont ils sont traités.

La souscription d'une ASSURANCE VIE au profit d'une ASSOCIATION DE PROTECTION ANIMALE est toujours possible, même avec de petits revenus.

Dans le cas où l'on ne possède pas un bien immobilier à léguer, nous voyons bien les personnes inquiètes de l'avenir de leurs animaux, s'impliquer dans quelque REFUGE, afin de pouvoir compter en retour sur les responsables soucieux du sort de leurs compagnons, si ils viennent à être abandonnés, par force, par leurs propriétaires.

Quelle que soit la solution envisagée, tout est meilleur que l'insouciance. Prévoir, c'est un devoir . Chacun d'entre nous se trouvant dans l'obligation de faire confiance à quelqu'un, autant choisir soigneusement nos mandants pour réaliser notre vœu.



## COMMENT TESTER EN FAVEUR DU REFUGE

### 1er CAS : LEGS UNIVERSEL

Je soussigné... (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance) institue pour ma légataire universelle la « **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE MÈZE** » et ses environs dont le siège est à COURNONTERRAL 34660 à laquelle je lègue sans exception ni réserve tous mes biens, meubles et immeubles, valeurs et argent qui se trouveront au jour de mon décès, composer l'actif de ma succession.

Je révoque toute disposition testamentaire antérieure.

Fait, daté et signé de ma main.

A.....le,

### 2ème CAS : LEGS PARTICULIER

Je soussigné... (nom, prénoms, adresse, date et lieu de naissance) institue pour légataire universel M... (nom, prénoms, adresse) à charge pour lui de verser à titre de legs particulier à la « **SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX DE MÈZE** » et ses environs dont le siège est à COURNONTERRAL 34660, une somme de ... (ou tel immeuble, ou telle autre bien ) nette de tous frais.

Je révoque toute disposition testamentaire antérieure.

Fait, daté et signé de ma main.

A.....le,

### Le cas échéant, le paragraphe suivant peut être ajouté aux deux formules :

« En raison du legs ci-dessus, je demande que la S.P.A. DE COURNONTERRAL prenne soin, jusqu'à sa mort, de mon animal ».

**Dans les deux cas, le testament doit être écrit à la main par le testateur lui-même.** Si le testateur ne peut écrire, l'intervention d'un notaire est alors nécessaire.

Il est recommandé de déposer le testament chez un notaire et d'en tenir notre REFUGE S.P.A. informé.

**Rappelons que tout legs sera intégralement utilisé pour protéger les animaux et que les dernières volontés du testateur seront respectées.**

## AMIS DES ANIMAUX

**AIDEZ-NOUS A SOULAGER LA SOUFFRANCE INFLIGEE A DES ETRES SANS DEFENSE QUI N'ONT QUE LEUR REGARD POUR SE FAIRE COMPRENDRE.**

